

Ce produit est garanti pendant 3 ans à compter de la date d'achat, pour tout défaut de matière ou de fabrication. La garantie ne couvre pas: l'usure normale, les modifications ou retouches, le mauvais stockage, la corrosion, les dommages dus aux accidents et aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

#### INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

**INSTRUCTIONS D'UTILISATION**  
Champ d'application  
L'Air Rescue EVO Sit est:

- une ceinture à cuissardes certifiée selon la norme EN 813:2008;
- un harnais cuissard d'alpinisme certifié selon la norme EN 12277:2015 Type C.
- L'Air Rescue EVO Chest est:
- une ceinture à cuissardes certifiée selon la norme EN 261:2002, lorsqu'il est utilisé en combinaison avec le harnais cuissard Air Rescue EVO Sit;
- un harnais complet d'antichute certifié selon la norme EN 12277:2015 Type A, lorsqu'il est utilisé en combinaison avec le harnais cuissard d'alpinisme certifié selon la norme EN 12277:2015 Type A.

Ce produit est destiné à être utilisé pour la protection et la prévention des risques de chutes de hauteur en sautaventure, en travail en hauteur, en alpinisme, en escalade et autres sports verticaux utilisant des techniques similaires.

#### Définitions

Pour évaluer la dangerosité d'une situation de travail et donc l'EPA à utiliser, le facteur de chute est calculé avec la formule suivante : Facteur de chute = hauteur de chute au-dessous du point d'ancrage divisé par la longueur tendue ou étirée du cas de facteur de chute 1, mais avec une liberté de mouvement maximale de 0,6 m, il est possible d'utiliser un équipement de maintien au travail. Dans les autres cas, avec un facteur de chute supérieur ou égal à 1, il est obligatoire d'utiliser des dispositifs d'antichute (fig.1).

EN 361: HARNAS COMPLÉT D'ANTICHUTE Le harnais complet d'antichute est associé à d'autres composants d'un système d'arrêt des chutes, il convient d'examiner le facteur d'arrêt d'air minimal nécessaire sous les pieds de l'utilisateur afin d'éviter toute collision avec la tête ou tout autre organe corporel. Les dispositifs d'antichute sont destinés à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 123: CEINTURES À CUISSEARDES Les ceintures à cuissardes sont destinées à être utilisées pour la prévention des chutes de hauteur dans les systèmes de suspension en accès par corde, de maintien au travail ou de retenue, grâce à l'utilisation exclusive du point d'attache ventral. La charge maximale d'utilisation (équipement et outils inclus) pour les harnais C.A.M.P. est indiquée sur le marquage du produit. Une suspension prolongée peut entraîner des blessures sur le corps humain et peut entraîner la mort en cas de suspension prolongée. Il est recommandé de faire des pauses régulières de la suspension doivent être faites afin d'éviter tout effet de fatigue sur le corps humain. Le point d'attache pour le maintien au travail est exclusivement le point ventral.

EN 12277: HARNAS D'ALPINISME Les harnais d'alpinisme sont des dispositifs de retenue du corps pour l'utilisation en alpinisme et escalade. Les harnais cuissards sont utilisés de manière continue sur la partie postérieure du corps et identifiés par la lettre A.

EN 813: CEINTURES À CUISSEARDES Les ceintures à cuissardes sont destinées à être utilisées

pour la prévention des chutes de hauteur dans les systèmes de suspension en accès par corde, de maintien au travail ou de retenue, grâce à l'utilisation exclusive du point d'attache ventral. La charge maximale d'utilisation (équipement et outils inclus) pour les harnais C.A.M.P. est indiquée sur le marquage du produit. Une suspension prolongée peut entraîner des blessures sur le corps humain et peut entraîner la mort en cas de suspension prolongée. Il est recommandé de faire des pauses régulières de la suspension doivent être faites afin d'éviter tout effet de fatigue sur le corps humain. Le point d'attache pour le maintien au travail est exclusivement le point ventral.

EN 12277: HARNAS D'ALPINISME Les harnais d'alpinisme sont des dispositifs de retenue du corps pour l'utilisation en alpinisme et escalade. Les harnais cuissards sont utilisés de manière continue sur la partie postérieure du corps et identifiés par la lettre A.

EN 361: RÈGLES DE PROTECTION Les règles de protection sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

EN 12277: RÈGLES D'ANCRAGE Les règles d'ancrage sont destinées à empêcher la chute de hauteur lorsqu'il est associé à d'autres dispositifs d'antichute.

## ITALIANO

### INFORMAZIONI GENERALI

C.A.M.P. dà una risposta ai bisogni dei lavoratori in altezza con dei prodotti leggeri e innovativi. Sono progettati, testati e fabbricati all'interno di un sistema qualità certificato, per offrirvi un prodotto affidabile e sicuro. Le presenti istruzioni sono destinate ad informarvi sul corretto utilizzo del prodotto per tutta la sua durata: **leggete, comprendete e conservate queste istruzioni**. In caso di smarrimento, le istruzioni sono scaricabili dal sito [www.camp.it](http://www.camp.it). La dichiarazione di conformità UE è scaricabile da questo sito. Il rivenditore deve fornire il manuale tecnico nella lingua del paese in cui il prodotto è venduto.

### UTILIZZO

Questo equipaggiamento deve essere usato solo da persone addestrate e competenti oppure sotto la supervisione di persone addestrate e competenti. Con queste istruzioni non apprenderete le tecniche dei lavori in altezza o di qualsiasi altra attività associata; dovete aver ricevuto una formazione adeguata prima di utilizzare questo equipaggiamento. Arrampicare, e ogni altra attività per la quale questo prodotto può essere usato, è possibile solo se si ha la certezza che non ci siano ostacoli alla sicurezza. L'utilizzo di questa munizioni del prodotto può causare danni gravi ferite o morte. L'utilizzatore deve essere medicamente idoneo ed in grado di controllare la sua sicurezza e di gestire le situazioni di emergenza. Per i sistemi anticauta, è essenziale per la sicurezza che il dispositivo o il punto di ancoraggio sia sempre correttamente posizionato e che il lavoro sia effettuato in modo da ridurre al minimo il rischio di cadute e l'altezza di caduta. Verificare lo spazio libero al di sotto dell'utilizzatore sul luogo di lavoro e prima di ogni occasione di utilizzo, in modo che in caso di cadute non ci sia collisione, né la presenza di altri ostacoli sulla traiettoria di caduta. Un imbracatura anticauta è il solo dispositivo di sicurezza per la corda che consente di utilizzarla in sicurezza. Il punto di ancoraggio deve essere usato solo come di seguito descritto e non deve essere modificato. Deve essere usato in abbinamento ad altri articoli con caratteristiche adatte ed in accordo alle normative europee (EN), considerando i limiti di ogni singolo pezzo dell'equipaggiamento. In queste istruzioni sono rappresentati alcuni esempi di utilizzo improprio, ma esistono molti altri esempi di applicazioni sbagliate che è impossibile elencare o immaginare. Se possibile questo prodotto deve essere considerato come personale.

### MANUTENZIONE

**PULIZIA** delle parti **textile e plastiche**: lavare esclusivamente con acqua dolce e saponi neutri (temperatura massima di 30°C) e lasciare asciugare in modo naturale, lontano da fonti dirette di calore. **Pulizia delle parti metalliche**: lavare con acqua dolce ed asciugare. **Temperatura**: mantenere questo prodotto al di sotto di 80°C per non pregiudicare le prestazioni e la sicurezza del prodotto. **Agenti chimici**: buttare il prodotto in caso di contatto con reagenti chimici, solventi o carburanti, che potrebbero alterare le caratteristiche del prodotto.

### CONSERVAZIONE

Conservare il prodotto disimballato in un luogo fresco, asciutto, lontano dalla luce e da fonti di calore, umidità, bordi o oggetti acuminati, sostanze corrosive o ogni altra possibile causa di danni o rovina.

### RESPONSABILITÀ

La società C.A.M.P. SpA, o il distributore, non accerteranno alcuna responsabilità per danni, ferite o morte causate da un utilizzo improprio o da un prodotto C.A.M.P. modificato. È responsabilità dell'utilizzatore capire e seguire le istruzioni per il corretto e sicuro utilizzo di ogni prodotto fornito da o attraverso C.A.M.P. SpA, usato per le attività per cui è stato realizzato e applicare tutte le procedure di sicurezza. Prima dell'utilizzo dell'attrezzatura, considerate come un eventuale salvataggio in caso di emergenza possa essere eseguito in sicurezza in modo efficiente. Siete personalmente responsabili delle vostre azioni e decisioni se non state in grado di assumervi i rischi che ne derivano, non utilizzate questa attrezzatura.

### GARANZIA 3 ANNI

Questo prodotto ha una garanzia di 3 anni a partire dalla data di acquisto, contro ogni difetto del materiale o della fabbricazione. Non sono coperti dalla garanzia: l'usura normale, le modifiche o i ritocchi, la cattiva conservazione, la corrosione, i danni dovuti agli incidenti e alle negligenze, gli utilizzi a cui questo prodotto non è destinato.

### INFORMAZIONI SPECIFICHE

#### ISTRUZIONI D'USO

##### Campo di applicazione

C.A.M.P. "Air Rescue Evo Sit" è:

- una imbracatura coesiva da alpinismo certificata secondo la normativa EN 813:2008;
- una imbracatura coesiva da alpinismo certificata secondo la normativa EN 12277:2015 tipo A, quando utilizzata in combinazione con la rispettiva imbracatura con coesivi "Air Rescue Evo Sit".

Questo prodotto è destinato ad essere utilizzato per la protezione ed alla prevenzione dei rischi di cadute dall'alto nel soccorso in lavori in altezza, nell'alpinismo, nell'arrampicata e in alpinismo verticale che utilizzano tecniche simili.

Per valutare la pericolosità di una situazione di lavoro e quindi i DPI da utilizzare viene definito il Fattore di Caduta che viene calcolato con la seguente formula: Fattore di caduta = Altezza di caduta/ l'ampiezza del cordino. Nel caso in cui il Fattore di caduta sia di 0 e quindi l'operatore si trovi al di sotto del punto di ancoraggio con il cordino teso, oppure nel caso di Fattore di caduta 1 ma con una libertà di movimento massima di 0,6 m è possibile utilizzare l'equipaggiamento per il posizionamento. Negli altri casi con fattore di caduta uguale o maggiore di 1 è obbligatorio l'utilizzo di dispositivi anticauta (Fig.1).

Esempio: se l'utente è costretto a utilizzare l'imbracatura completa anticauta su un dispositivo di trattenuzione del corpo per la protezione contro le cadute dall'alto quando è associato ad altri componenti di un sistema di arresto delle cadute. Va calcolato lo spazio necessario al di sotto dell'utilizzatore per evitare ogni impatto con la struttura o col terreno sottostante in caso di caduta dall'alto. I punti di attacco anticauta sono solo quelli situati sulla parte pettorale del corpoped identificati con la lettera A.

**EN 813: IMBRACATURA BASSETTA** L'imbracatura bassetta deve essere destinata a essere utilizzata per la prevenzione delle cadute d'alto nei sistemi di sorveglianza in accesso su corda, di posizionamento, di lavori in altezza, attraverso l'uso di uno dei punti di attacco A. Il catenaccio di serraggio di alpinismo, braccialetto e altri articoli da alpinismo, le imbracature C.A.M.P. riportate sulla marcatura del prodotto. Sospensioni prolungate possono causare danni al corpo umano, e possono portare alla morte in caso di sospensione inerte dell'utilizzatore. Devono essere previste pause regolari dalla sospensione in modo da evitare qualsiasi danno al corpo umano. Il punto di attacco per la sospensione è esclusivamente quello ventrale.

**EN 12277: IMBRACATURA DA ALPINISMO** Le imbracature da alpinismo sono dispositivi di trattenuzione del corpo per l'utilizzo in attività di alpinismo ed arrampicata. Le imbracature coesive vanno preferibilmente utilizzate in abbinamento ad una imbracatura pettorale. Una imbracatura pettorale va sempre utilizzata in abbinamento ad una cintura coesiva, l'utilizzo della sola cintura può causare gravi lesioni.

### Uso

Per ottenere una regolazione ottimale, scegliere la taglia seguendo le indicazioni della tab. A. Inoltre, l'utilizzatore deve eseguire una prova di sospensione in posto sicuro, per assicurarsi che l'imbracatura sia della taglia corretta, abbia sufficiente regolazione e sia sufficientemente comoda per l'uso previsto. Durante l'uso è essenziale controllare periodicamente la cintura e la cintura pettorale.

**INFORMAZIONI GENERALI**

CAMP. Inoltre, l'utilizzatore deve eseguire una prova di sospensione in posto sicuro, per assicurarsi che l'imbracatura sia della taglia corretta, abbia sufficiente regolazione e sia sufficientemente comoda per l'uso previsto. Durante l'uso è essenziale controllare periodicamente la cintura e la cintura pettorale.

### 3 YEAR WARRANTY

This product is warranted against any faults in materials or manufacture for 3 years from the purchase date. Limitations of warranty include: normal wear and tear, modifications or alterations, incorrect storage, corrosion, damage due to accidents or negligence, use for which this product is not specifically designed.

Controllare ad ogni utilizzo l'esatto montaggio del sistema di regolazione rapida (Fig.5). Assicurarsi che tutte le fibbie dell'imbracatura siano montate e regolate correttamente (Fig.6a-6b).

Summary  
C.A.M.P. "Air Rescue Evo Sit":  
• a sit harness with thigh straps, certified as to standard EN 813:2008;

• a mountaineering sit harness with thigh straps certified as to standard EN 12277:2015 Type C.

C.A.M.P. "Air Rescue Evo Chest":

• a full body harness for fall arrest certified as to standard EN 361:2002, when used in combination with the respective sit harness "Air Rescue Evo Sit";

• full body mountaineering harness certified as to standard EN 12277:2015 Type A, when used in combination with the respective sit harness with thigh straps "Air Rescue Evo Sit".

This product is intended for use to protect and prevent against the risk of falling from a height in rescue operations, in work at a height, in the practice of mountaineering, rock-climbing and other vertical sports that use similar techniques.

Definitions.

Fall Factor is a rating used to evaluate the danger of specific scenarios when working at heights is calculated using the following equation: Fall Factor = Height of Fall / Length of Fall.

Length of Fall = the distance between the working surface and the anchor point (e.g. the ground or the fall arrest connection point).

The freefall of movement is limited to 0.6 m or less, positioning equipment is adequate. Fall arrest equipment must be used for other situations where the Fall Factor is greater than 1 or more freedom of movement is required (Fig.1).

EN 361: FULL BODY HARNESSES

The Full body harness is a body retaining device for protection against falls from heights when it is associated with other components of a fall arresting system. The free distance below the working surface must be calculated in order to avoid any impact in the event of a fall. Attachment points for fall arrest are exclusively the ones indicated on the product marking.

EN 12277: MOUNTAINEERING HARNESSES

The sit harnesses are intended for use to prevent falls from heights in suspension systems in rope access, work positioning or restraint, through the exclusive use of the ventral attachment point. The maximum use load (including equipment and tools) for C.A.M.P. harnesses is indicated on the product marking. Prolonged suspension can result in injuries on the human body, and can result in death in case of inert suspension of the user. Regular pauses from the suspension must be done in order to avoid any dangerous effect on the human body. Attachment point for suspension is exclusively the ventral.

EN 353: SIT HARNESSES

The sit harnesses are intended for use to prevent falls from heights in suspension systems in rope access, work positioning or restraint, through the exclusive use of the ventral attachment point. The maximum use load (including equipment and tools) for C.A.M.P. harnesses is indicated on the product marking. Prolonged suspension can result in injuries on the human body, and can result in death in case of inert suspension of the user. Regular pauses from the suspension must be done in order to avoid any dangerous effect on the human body. Attachment point for suspension is exclusively the ventral.

Use

In order to get a perfect fit, choose your size according to the indication of chart A. Also, the user should carry out a suspension test in a safe place to ensure that the harness is the correct size, has sufficient adjustment and is of an acceptable comfort level for the intended use. During use, it is essential regularly check the closing and the adjustment of the elements.

Put on the sit harness [A] as shown in Fig.2, and then put on the chest harness [B] as shown in Fig.3, keeping it in a high position on your chest. The connection between the two parts is made using the quick adjustment system [1], as shown in Fig.4a-4b; immediately before starting work at a height or rescue suspension, as much as possible use the strap in the quick adjustment system, to guarantee maximum comfort when suspended (Fig.4c-4d). Every time you use the harness, check for correct assembly of the quick adjustment system (Fig.4e).

Make sure that all the harness straps are fitted and correctly adjusted (Fig.5a-5b).

The use of this equipment, combined with other components of the personal protective equipment, must be conform to these instructions of use and to the current standards: EN 353-1, EN 353-2, EN 354, EN 360, EN 362, EN 363, EN 12841 for fall-arrest system. The anchor point must have a strength according to EN 195 (>15 kN).

For a correct use and for the connection to a safe anchor point, to a subsystem (for example energy absorber, a lanyard and a connector) and other components of a fall arrest system, see Fig.7. The front fall arrest connection point [2] has a double loop: lower for the fall arrest lanyard and upper for the connection to a hoist hook for helicopter rescue or to descend by rope/climbing device (Fig.7).

Use of the gear loops (see Fig.7). Do not use gear loops for the connection of personal protection devices: danger of death!

For tying rope for climbing, follow the instructions shown in Fig.8. To belay the lead climber and for abseiling (Fig.9); it is not a connection point for fall arrest or for positioning.

The rear handle [3] has a strength of 10 kN and is to be considered an attachment point for help in moving (Fig.11); it is not a connection point for fall arrest or for positioning.

Certified rescue equipment and trained rescue workers are necessary for intervention in case of fall.

REVISIONE

The safety of users depends upon the continued efficiency and durability of the equipment.

In addition to the normal inspection required before, during and after each use, this product must be inspected by a skilled person every 12 months, starting from the date the product is first used; this date and the subsequent checks must be recorded on the product's life sheet; keep this literature for inspection and reference for the life of the device. Check the product's markings. In case of one of the following defects are present, the product should be withdrawn from service immediately:

• presence of cutting and/or burning cuts and/or burns on the load-bearing straps

• presence of cutting and/or burning on the load-bearing stitching

• presence of deformation or cracks on the safety buckles

• deep corrosion that seriously alters the surface state of the metal elements (which does not disappear after a light rubbing with emery paper)

• difficulty of sliding of the strap into the buckle

• wrong closure of buckles

Any product or component showing any defect or wear, or if in doubt, should be withdrawn from service immediately. Each product in the safety system can be damaged during a fall and must be always inspected before use it again. Do not continue to use a product after a major fall because a damage may have occurred, even no external signs are visible.

LIFETIME

The lifetime of the product is 10 years from the date the product is first used and taking into account the period of use.

The date of first use is the manufacturing year 2021, lifetime until end of 2033, or 10 year from the date of first use, whichever comes first.

The lifetime is understood to be in the absence of causes which would place the product out of order with the condition that periodic inspections are carried out at least once every 12 months starting from the date the product is first used and the results are recorded on the life sheet of the product.

The following factors can reduce the lifetime of the product: intense use, damage to components of the product, contact with chemical substances, high temperatures, tears and abrasions, violent impacts, failure to maintain as recommended. If a product is suspected to be no longer safe and reliable, replace the product or contact C.A.M.P. SpA or the distributor before continuing use.

Maintenance

Cleaning of the textile and plastic parts: rinse in clean water and neutral soap (max temperature 30°C) and dry naturally away from direct heat. Cleaning of the metallic parts: never use aggressive detergents, solvents or fuels which could affect the performance of the product.

Storage

Store unpacked in a cool, dry, dark place away from heat sources, high humidity, sharp edges, corrosives or other possible causes of damage.

Transportation

Protect the product from risks such as those detailed above.

Instructions for use

FRANÇAIS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CAMP. Inoltre, l'utilizzatore deve eseguire una prova di sospensione in posto sicuro, per assicurarsi che l'imbracatura sia della taglia corretta, abbia sufficiente regolazione e sia sufficientemente comoda per l'uso previsto. Durante l'uso è essenziale controllare periodicamente la cintura e la cintura pettorale.

Responsabilità

Il produttore C.A.M.P. SpA o il distributore, declina toute responsabilité en cas de dommage, injury ou mort causée par un mauvais usage, ou un mauvais entretien du produit, peuvent provoquer des dommages, des blessures graves ou la mort. L'utilisateur doit être médicalement apte et capable de maîtriser sa sécurité et les situations d'urgences. Pour les systèmes d'arrêt des chutes, il est essentiel que l'opérateur soit formé à l'utilisation correcte et sûre de chaque élément du système d'arrêt des chutes. Le produit doit être utilisé comme indiqué dans cette notice et ne doit en aucun cas être modifié. Il doit être utilisé avec d'autres articles ayant des caractéristiques complémentaires en accord avec les normes européennes (EN) et en tenant compte des normes spécifiques du matériel. CAMP. SpA, ou le distributeur, devra être informé de tout changement ou modification apporté au produit.

Entretien

Nettoyage des parties textiles et plastiques: Laver exclusivement avec de l'eau et du savon neutre (température maximum de 30°C) et laisser sécher naturellement loin des sources de chaleur directe. Nettoyage des parties en métal:Laver à l'eau claire et essuyer. Température: Garder ce produit en dessous de 80°C. En cas contraire, les caractéristiques du matériel pourraient être altérées. Agents chimiques: Rebouter le produit en cas de contact avec des réactifs chimiques, solvants ou carburants qui pourraient altérer les caractéristiques du produit.

Stockage

Conserver le produit non emballé dans un endroit sec, loin de la lumière et de sources de chaleur directe. Nettoyage des parties en métal:Laver à l'eau claire et essuyer. Température: Garder ce produit en dessous de 80°C. En cas contraire, les caractéristiques du matériel pourraient être altérées. Agents chimiques: Rebouter le produit en cas de contact avec des réactifs